

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS AU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

Caisse d'épargne Bretagne Pays de Loire



**Porter votre voix au COS,  
oser, dire et agir!**

**Syndicat  
Unifié**  **UNSA**  
CAISSE D'ÉPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE

# Renouveler le Conseil d'Orientation et de Surveillance



Chers collègues et sociétaires,

Vous êtes appelés à élire vos représentants au COS. Cette échéance ne se présente que tous les 6 ans, ce qui rend ce rendez-vous démocratique d'autant plus crucial.

Si les salariés sont représentés au COS, c'est en nombre bien trop limité, même si la loi PACTE a porté de deux postes sur dix-huit à trois postes sur dix-neuf le nombre de vos représentants ! Il est donc important de faire le bon choix. Le COS est un élément essentiel de la gouvernance. Ses décisions impactent la vie et le développement de chaque Caisse : contrôle permanent de l'entreprise, nomination des membres du directoire, détermination de leur rémunération, définition des orientations générales, du plan stratégique, adoption des budgets, politique sociale et environnementale... illustrent

l'ampleur de son champ de compétence.

Les candidats soutenus par le Syndicat Unifié-Unsa et la CFTC à la Caisse d'épargne Bretagne Pays de Loire sont à la hauteur des enjeux. Ils disposent de toutes les compétences et du réseau nécessaire pour faire entendre efficacement votre voix. Apportez-leur votre confiance et votre voix, vous serez efficacement et fidèlement.

Ce renouvellement se traduit par 1 élection et 2 désignations (option retenue par le président du directoire) :

- Représentant des salariés sociétaires pour ceux d'entre vous détenant au moins une part sociale
- Désignation par le CSE :
  - > Représentant Loi PACTE de l'ensemble des salariés non-cadres
  - > Représentant Loi PACTE de l'ensemble des salariés cadres

Philippe BERGAMO  
Secrétaire Général  
du Syndicat Unifié-Unsa



**Votez et faites voter pour les candidats soutenus  
par le Syndicat Unifié-Unsa !**

# ***Jouer notre rôle de représentation des salariés au COS***



Alors que la profession tout entière réinterroge ses fondamentaux, les impacts sont lourds pour les Caisses d'épargne, leurs salariés et leurs clients. Dans une instance qui définit et valide la stratégie de nos entreprises, parties prenantes d'un Groupe, lui-même en pleine transformation, il est crucial que la voix des salariés soit portée, écoutée et entendue.

Les représentants des clients sociétaires qui constituent la plus grande composante du COS (15 sur 19), souvent très à l'écoute du discours porté par la direction, oublient trop souvent leur raison d'être : représenter leurs mandants.

Seule la voix des représentants des salariés peut alors porter la contradiction et susciter la nécessaire réflexion. Plus que jamais leur présence est indispensable afin d'assurer une vigilance sur tous les sujets sensibles : stratégies de développement, contrôle des risques, politique de rémunération des dirigeants...

***Le point de vue des salariés doit pouvoir  
s'exprimer et être pris en compte!***



# ***Il est décisif de désigner des représentants dignes de votre confiance***

- ***Représentatifs***

Le Syndicat Unifié-Unsa représente l'ensemble des métiers et catégories de salariés, des employés aux cadres. Il représente ainsi les intérêts de l'ensemble de la collectivité professionnelle.

- ***Expérimentés***

L'antériorité et la pratique du Syndicat Unifié-Unsa au COS et dans les différentes instances de l'entreprise confèrent aux candidats que nous soutenons un regard global et l'expérience partagée, fondamentaux nécessaires à l'analyse des dossiers.

- ***Intègres***

Nos représentants s'engagent, contrairement aux autres composantes du COS, à abandonner leurs jetons de présence au Syndicat Unifié-Unsa. Cela leur confère une réelle indépendance de décision ; leurs positions seront orientées par les intérêts des salariés et de l'entreprise.

- ***Courageux***

La tâche est ardue mais nos élus feront entendre la voix des salariés au COS. Ils n'hésiteront pas, quand les éléments le justifieront, à s'opposer à la direction. Ils refuseront de cautionner les augmentations des rémunérations du directoire notamment lorsque celui-ci impose aux salariés une politique salariale minimaliste.



# Des candidats à la hauteur de vos exigences

Expérience, compétence, intégrité, vigilance, c'est sur la base de ces exigences fortes que nous soutenons les candidatures de représentants des salariés conscients de l'intérêt général, très attachés au développement et au devenir de nos entreprises.

## Représentant de tous les salariés



Dominique  
DE LAMBERTY  
*Titulaire*



Michèle  
NOUVEL-HAYS  
*Suppléante*



**La vigilance s'impose, il nous faut agir avec pertinence. Votez pour les candidats présentés ou soutenus par le Syndicat Unifié-Unsa et laCFTC!**

# **Le Syndicat Unifié-Unsa: une grande expérience au service des salariés**

Notre force, le courage d'agir. Notre ambition, contribuer à la pérennité de l'entreprise et des emplois. Notre compétence, être investi dans tous les secteurs de l'entreprise et du Groupe. Notre détermination, dénoncer les abus, combattre les dérives, servir au mieux l'intérêt des salariés. Notre légitimité, votre confiance renouvelée.

## **Des candidats impliqués dans la vie de votre entreprise**



## **Le COS, une instance à investir pour que ça change!**

### **Votez et faites voter pour les candidats soutenus par le Syndicat Unifié-Unsa et la CFTC!**



CAISSE D'ÉPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE